

STRATÉGIE NORD

2023-2025

OIM CÔTE D'IVOIRE

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Il plateaux Vallon, Rue J 107, Lot 1616,
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 22 52 82 00
Fax: +41 22 798 6150
Courriel: oimabidjan@iom.int

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Cette publication a été publiée sans l'approbation de l'Unité de recherche de l'OIM (RES).

Image de
couverture : © OIM-Crimson Studio 2023/Rawen SAED
Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2023.
OIM Côte d'Ivoire Stratégie Nord (2023-2025). OIM, Abidjan.

ISBN 978-92-9268-750-2 (PDF)

© OIM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

STRATÉGIE NORD

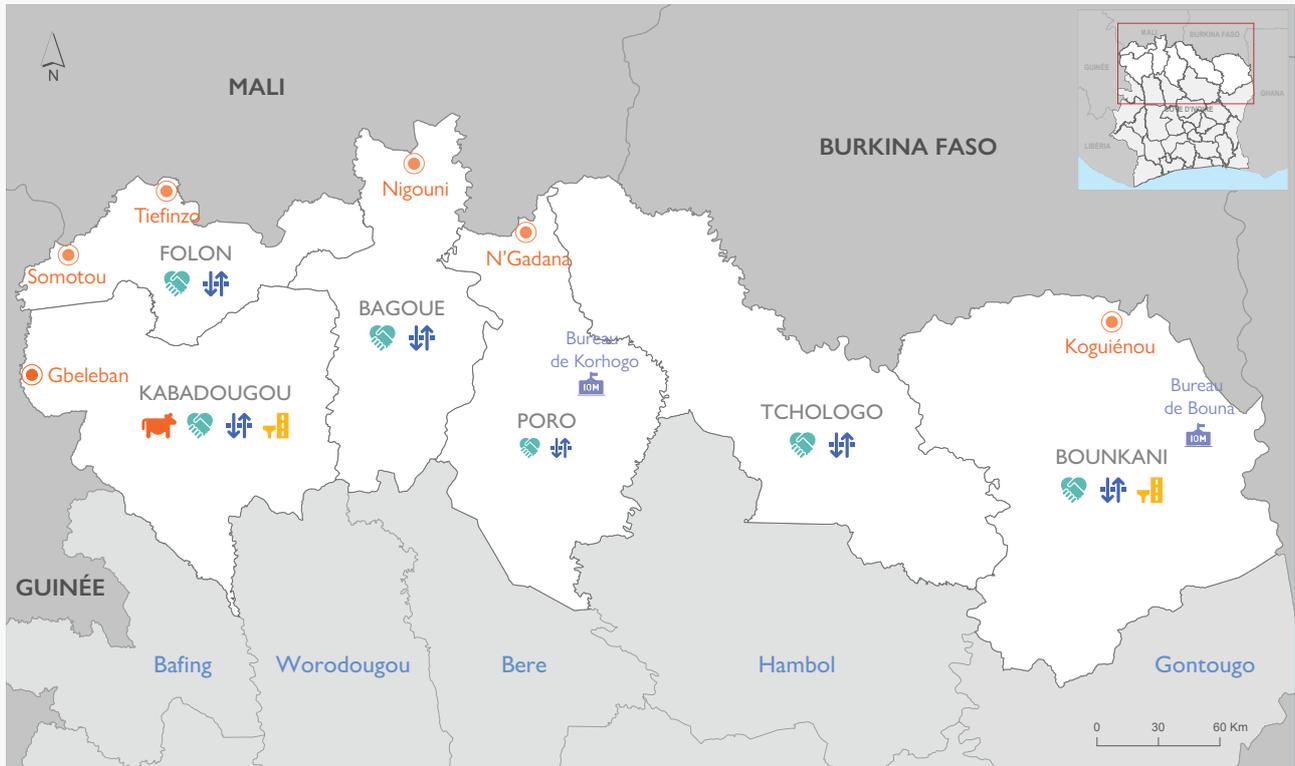
2023-2025

OIM CÔTE D'IVOIRE

CONTENTS

ACTIVITÉS DE L'OIM DANS LA ZONE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE	1
ANALYSE DE LA SITUATION	2
BESOINS DE FINANCEMENT - 31 000 000 DOLLARS É.-U.	4
VISION DE L'OIM	5
OBJECTIFS DU PLAN DE RÉPONSE NORD DE L'OIM	5
PRIORITÉS TRANSVERSALES	6
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	8
OBJECTIF 1 : RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX À GÉRER LES RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS ET AUX TENSIONS COMMUNAUTAIRES	8
OBJECTIF 2 : RENFORCER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE À TRAVERS UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET AUX OPPORTUNITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DURABLES PILOTÉES PAR LES COMMUNAUTÉS.	10
OBJECTIF 3 : CONTRIBUER À LA COLLECTE ET À L'ANALYSE DE DONNÉES FACTUELLES POUR INFORMER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES NATIONALES DE RÉSILIENCE ET DE DÉVELOPPEMENT DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE	15

ACTIVITÉS DE L'OIM DANS LA ZONE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE



Source : Carte préparée par l'OIM à l'aide d'Arc-GIS, sur la base des limites territoriales indiquées par OCHA en 2018.

Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'OIM.

-  Gestion de la transhumance
-  Stabilisation communautaire et consolidation de la paix
-  Gouvernance intégrée des frontières
-  Infrastructures de services sociaux de base
-  Bureau
-  Poste de police des frontières
-  Région du nord
-  Autre Région
-  Pays Voisin

ANALYSE DE LA SITUATION

Au cours des dernières années, la situation sécuritaire au Sahel s'est fortement dégradée en raison de la multiplication des attaques des groupes armés non étatiques et de l'augmentation de la criminalité transfrontalière organisée. L'essor de l'extrémisme violent représente une menace grandissante pour les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. L'insécurité, les menaces et les attaques perpétrées par les groupes armés dans les villages du sud du Burkina Faso et du Mali continuent d'entraîner d'importants mouvements de populations. En Côte d'Ivoire, le nombre d'arrivées est estimé à plus de 33 000 personnes par le HCR¹, soit une moyenne de 100 à 200 individus par semaine depuis février 2023, dont une majorité de femmes et d'enfants. Bien que les communautés frontalières en Côte d'Ivoire aient largement accueilli les populations fuyant les violences, avec lesquelles elles partagent des liens familiaux et ethniques étroits², de nombreuses personnes arrivent en ayant perdu leurs biens de première nécessité et font face à d'importants besoins de protection et d'assistance.

En effet, dans les situations de déplacement significatif de populations, les groupes les plus vulnérables, tels que les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes et les filles, sont disproportionnellement touchés. Les processus de déplacement peuvent aggraver des vulnérabilités préexistantes ou même engendrer de nouveaux handicaps. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale, environ 15 % de la population mondiale vit avec un handicap³, une proportion confirmée par le dernier rapport d'enregistrement du HCR qui souligne également une proportion élevée de femme cheffes de ménage (33 %) et d'enfants séparés ou non accompagnés (2 %).

En outre, les risques de traite des personnes augmentent dans les contextes de déplacement. Certaines formes de traite sont directement liées aux crises tandis que d'autres résultent des pertes matérielles, sociales et économiques engendrées par les crises. Les familles et les communautés se retrouvent alors dans l'incapacité de protéger leurs membres, notamment les femmes et les enfants.

Ces déplacements de populations, consécutifs à la dégradation de la situation sécuritaire au Mali et au Burkina Faso, constituent

un facteur supplémentaire impactant la résilience, la stabilité et la sécurité de la région septentrionale de la Côte d'Ivoire.

Bien que la plupart des résidents des villes et villages du nord rapportent que le déploiement de troupes à la frontière a renforcé la sécurité de la zone, de nombreux résidents restent inquiets et hésitent à voyager en brousse ou à traverser la frontière, notamment vers le Burkina Faso, pour visiter leur famille, accéder à des services ou continuer leurs activités économiques transfrontalières. En outre, l'expérience des communautés vis-à-vis des forces de sécurité est aussi teintée par un sentiment de répression accrue et parfois illégitime⁴.

Dans le Nord du pays les conditions de vie des communautés hôtes et déplacées restent précaires. Cette réalité est exacerbée par des fragilités préexistantes dans la zone, sources de frustration pour les populations, telles qu'un accès inégal et limité aux services publics et aux opportunités d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, et en comparaison avec les opportunités offertes dans les principaux centres urbains plus au sud. Une étude récente révèle ainsi que 74 % de la population du Nord se dit plus inquiète du chômage et de la hausse des prix de la nourriture, que de la question sécuritaire⁵.

Malgré une décennie d'investissements publics, principalement concentrés près des villes et des axes routiers principaux, les zones frontalières se caractérisent par une offre toujours insuffisante de services sociaux de base, en particulier dans les secteurs de l'éducation (taux de scolarisation des filles de 65,4 % dans le Tchologo)⁶, de la santé et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène. La situation économique est également préoccupante, avec un taux de pauvreté dans les zones rurales qui s'élève à 51,2 %, soit près de deux fois plus élevé que dans les zones urbaines (23,5 %)⁷. Les régions septentrionales sont particulièrement touchées, affichant des niveaux de pauvreté parmi les plus élevés du pays.

L'économie dans ces régions reste majoritairement informelle, principalement axée sur l'agriculture (91,7 % de la population dans la région du Tchologo⁸, 85,8 % dans le Folon et 77 % dans la région du Bounkani⁹), l'artisanat et le petit commerce. Les moyens de subsistance des populations déplacées, vivant principalement

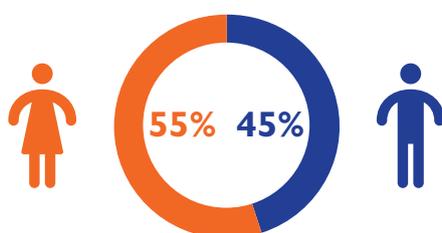
1. UNHCR Côte d'Ivoire: UNHCR Cote d'Ivoire Dashboard: Situation des demandeurs d'asile au Nord 02 Août 2023.
2. L'OIM estime qu'environ 283 495 migrants résident dans les 5 régions du Nord, en particulier dans la région de Tchologo où ils représenteraient jusqu'à 20 % de la population totale, contre 11 % en moyenne dans le Nord.
3. www.migrationdataportal.org/themes/disability-and-human-mobility.
4. « Etude de perception des communautés sur la sécurité et la gestion des frontières dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire », OIM, Janvier 2022. Les principaux motifs cités par les enquêtés sont les amendes (sans que les enquêtés ne précisent si ces amendes sont justifiées ou non), la saisie des marchandises et l'interdiction de passage (notamment en cas d'absence de papiers du véhicule).
5. "Security and Resilience: Perceptions and Experiences", NORC, Equal Access International, February 2022.
6. <https://cotedivoire.un.org/sites/default/files/2022-08/Bilan%20Commun%20de%20Pays%20-%202021.pdf> p. 55.
7. www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-10/undp-ci-Extreme-Poverty-and-its-Determinants-Inequality-and-Vulnerability-in-C%C3%B4te-d-Ivoire-2022.pdf p. 20.
8. Projet résilience Nord-Est.
9. "Analysis of extreme poverty and its determinants, inequality and vulnerability in Côte d'Ivoire", Economic Analysis Institute, National Institute of Statistics, March 2022.

du commerce et de l'élevage¹⁰, sont donc également à risque de devenir une source de conflits quant aux modalités d'accès et d'attribution du foncier ainsi qu'à des ressources naturelles limitées. D'autant plus que ces tensions sont aggravées par les effets négatifs des changements climatiques et environnementaux, tels que la perturbation des saisons climatiques, l'imprévisibilité et le manque de précipitations, l'harmattan fort et la dégradation des terres fertiles. Ces variations climatiques ont un impact considérable sur l'agriculture, poussant les populations rurales à se diriger davantage vers les grandes villes, à opter pour l'émigration irrégulière ou parfois à s'engager dans des activités illicites comme le commerce d'armes à feu, la contrebande de motos, le vol de bétail, le braconnage et l'extraction artisanale d'or sans licence. Cette perte de rendement des activités agricoles contribue aussi à inciter les agriculteurs à étendre illégalement

la taille et le nombre des exploitations, souvent au détriment du couvert forestier dans les parcs nationaux protégés, mais également des couloirs traditionnels de transhumance.

Illustrant cette tendance, les enquêtes de perception dans le Nord montrent que les principales sources de conflit sont la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs (42,3 %) ¹¹, mais également entre éleveurs transhumants et éleveurs sédentaires (souvent agropasteurs) ¹², ses derniers rentrant directement en concurrence sur les pâturages et l'accès à l'eau. Cette compétition sur les ressources naturelles couplée à une perception négative et un risque de stigmatisation des communautés peulhs, dont sont majoritairement issues les populations déplacées et éleveurs transhumants, pourraient ainsi résulter en une fragilisation accélérée de la cohésion sociale entre communautés.

PERSONNES CIBLÉES



55% FEMMES/FILLES ET 45% HOMME/GARÇONS

10. Les autorités locales de la région du Tchologo, estiment que plus de 200 000 animaux se trouvent dans leur territoire. Dans la région du Bounkani, environ 1425 éleveurs de bétail avec 95 309 animaux ont été identifiés et près de 40 % auraient échappé au contrôle des services vétérinaires. Cartographie de la transhumance, OIM, 2023.

11. « Étude de perception des communautés sur la sécurité et la gestion des frontières dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire », OIM, Janvier 2022.

12. « Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de L'ouest », RBM, Septembre 2021.

BESOINS DE FINANCEMENT - 31 000 000 DOLLARS É.-U.

SECTEURS	ACTIVITÉ INCLUT DANS LE PROGRAMME RÉSILIENCE NORD-EST	BESOINS DE FINANCEMENT
Objectif 1 : Renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux à gérer les risques liés aux déplacements de populations et aux tensions intercommunautaires		
1.a. Renforcement des capacités de réponse rapide aux mouvements de populations	X	2 500 000 dollars É.-U.
1.b. Soutien à la gouvernance intégrée des espaces frontaliers	√	5 000 000 dollars É.-U. dont 1 365 000 inclus dans le Programme Résilience Nord-Est
1.c. Renforcement des capacités en termes de protection, de santé (dont la santé mentale) et de lutte contre la traite des personnes	√	850 000 dollars É.-U.
Objectif 2 : Renforcer la résilience des populations du Nord de la Côte d'Ivoire à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques durable, piloté par les communautés		
2.a. Réponse rapide et multisectorielle aux urgences	√	7 000 000 dollars É.-U. dont 605 000 inclus dans le programme Résilience Nord-Est
2.b. Eau, assainissement et hygiène	√	4 100 000 dollars É.-U. dont 1 700 000 inclus dans le programme Résilience Nord-Est
2.c. Gestion des sites de transit	X	1 500 000 dollars É.-U.
2.d. Protection, santé mentale et lutte contre la traite des personnes	√	1 300 000 dollars É.-U.
2.e. Accès aux opportunités économiques et développement durable	√	4 000 000 dollars É.-U. dont 1 335 000 inclus dans le programme Résilience Nord-Est
2.f. Cohésion sociale, prévention des conflits et approches communautaires	√	2 500 000 dollars É.-U. dont 1 827 000 inclus dans le programme Résilience Nord-Est
Objectif 3 : Contribuer à la collecte et à l'analyse de données factuelles pour informer et suivre la mise en œuvre des stratégies nationales de résilience et de développement dans le Nord de la Côte d'Ivoire		
3.a. Collecte immédiate de données sur les mouvements de populations et l'accès aux services de base	√	1 600 000 dollars É.-U. inclus dans le plan Résilience Nord-Est
3.b. Développement d'une base de données et d'analyses pour la coexistence pacifique	√	650 000 dollars É.-U. dont 520 000 inclus dans le plan Résilience Nord-Est

VISION DE L'OIM

L'OIM considère que le développement, la paix et la migration sont liés et se renforcent mutuellement. Les efforts de prévention des conflits et de promotion de la paix contribuent à mettre fin aux déplacements forcés, à permettre des migrations sûres et régulières, à protéger les populations mobiles et à promouvoir le développement. Les programmes et les activités de l'OIM associent l'accès aux services sociaux de base, la consolidation de la paix et la gestion des migrations, en investissant parallèlement dans la prévention et la gestion des conflits. Dans cette perspective, l'OIM développe des solutions durables aux déplacements, tout en assurant l'efficacité de l'assistance et de

la protection des personnes affectées. Simultanément, elle met en œuvre des programmes visant à favoriser la confiance et le dialogue au niveau communautaire afin de rétablir les relations qui se sont détériorées à la suite d'un conflit, de la violence, d'une fragilité chronique ou des effets du changement climatique. Les actions de l'OIM s'inscrivent dans le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et des plans nationaux de développement. L'objectif est de réduire les vulnérabilités des personnes déplacées en promouvant l'établissement de sociétés résilientes et prospères dans les zones touchées par la mobilité humaine.

OBJECTIFS DU PLAN DE RÉPONSE NORD DE L'OIM

L'objectif général du plan de réponse nord de l'OIM est de contribuer au bien-être des populations, à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix de manière durable et inclusive dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire. L'aide aux populations déplacées vise non seulement à répondre aux besoins d'assistance immédiate, mais aussi à permettre l'accès aux services de base, à des emplois durables et à des moyens de subsistance pérennes.

OBJECTIF 1 :

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX À GÉRER LES RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS ET AUX TENSIONS COMMUNAUTAIRES

OBJECTIF 2 :

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE À TRAVERS UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET AUX OPPORTUNITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DURABLES PILOTÉES PAR LES COMMUNAUTÉS

OBJECTIF 3 :

CONTRIBUER À LA COLLECTE ET À L'ANALYSE DE DONNÉES FACTUELLES POUR INFORMER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES NATIONALES DE RÉSILIENCE ET DE DÉVELOPPEMENT DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

PRIORITÉS TRANSVERSALES



MOBILITÉ

L'OIM est un acteur opérationnel dans le domaine de la mobilité humaine, venant en aide aux migrants partout dans le monde et élaborant des mesures de gouvernance efficaces des dynamiques migratoires en constante évolution. L'Organisation intervient dans les situations de fragilité et soutient la résilience des population hôtes et des migrants, en particulier ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité.



GENRE

Le genre et le sexe influencent les raisons de la migration, les destinations envisagées, les réseaux utilisés, les opportunités et les ressources disponibles tout au long du parcours migratoire. Les risques, les vulnérabilités et les besoins de protection sont également façonnés de manière significative par le genre de la personne. Il est donc essentiel de prendre en considération l'interaction entre le genre et la migration, et d'agir en conséquence pour assurer une approche inclusive et adaptée. Au sein de l'OIM, une attention particulière est portée aux femmes et aux filles migrantes, aux personnes déplacées internes, ainsi qu'à celles qui choisissent de rester sur place lorsque d'autres partent.



INTÉGRATION DE LA PROTECTION

L'OIM place la protection au cœur de toutes ses interventions, tant au niveau stratégique qu'opérationnel en procédant à des évaluations et des analyses approfondies, ainsi qu'en intégrant les principes de protection avant, pendant et après une crise. L'objectif de ce processus est de garantir que toutes les réponses apportées à une crise respectent pleinement les droits, la sécurité et la dignité des personnes, l'accès inclusif et non discriminatoire à l'assistance et aux services de protection et l'obligation de rendre compte aux populations touchées par les crises.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'OIM reconnaît la nécessité d'appuyer les efforts nationaux, régionaux et internationaux visant à relever les défis de la mobilité humaine liés aux facteurs environnementaux et aux changements climatiques. La vision de l'OIM sur la migration, l'environnement et les changements climatiques est que la gouvernance, les politiques publiques et les pratiques en matière de migration doivent refléter l'importance des facteurs environnementaux, des catastrophes et des changements climatiques sur la mobilité humaine. Les facteurs environnementaux doivent être intégrés dans tous les aspects de la gestion des migrations, tels que la prévention, la préparation et la réponse aux déplacements, la gestion des frontières, la migration de main-d'œuvre, ainsi que la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Le développement durable est reconnu comme faisant partie intégrante de cette approche, mise en œuvre grâce à des mesures de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques et de viabilité environnementale.



COOPÉRATION RÉGIONALE ET APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE

Les communautés vivant dans les espaces frontaliers du Nord de la Côte d'Ivoire, du Sud du Burkina Faso et du Mali entretiennent des liens socioculturels et économiques importants, moteur des mouvements transfrontaliers dans la région. Le commerce transfrontalier de petite échelle, ainsi que l'accès des populations aux services de base de part et d'autre des frontières, renforcent l'interdépendance de ces espaces. Ces échanges, essentiels à la résilience et au développement des régions concernées, se jouent néanmoins dans un contexte de plus en plus précaire et instable, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel. L'OIM tient compte de ces dynamiques transfrontalières et s'engage à impliquer les communautés liées par des enjeux similaires en Côte d'Ivoire et dans les pays voisins afin d'identifier des solutions mutuellement bénéfiques. Sur le plan institutionnel, l'OIM continuera également à soutenir les efforts de coordination des partenaires (par exemple, Mécanisme Intégré pour la Stabilité des Frontières) et de coopération intergouvernementale en matière de gouvernance des migrations, d'environnement, de sécurité et de développement (CEDEAO et Initiative d'Accra par exemple).



ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'engagement part du principe que les communautés ont des capacités et des motivations pour conduire à un changement positif. Cette approche s'appuie sur un processus structuré, inclusif et participatif qui rapporte des dividendes en améliorant la capacité d'une communauté à résoudre les conflits et à rétablir les liens sociaux sur lesquels la société au sens large repose. Il restaure également les capacités de la gouvernance locale en promouvant et en restaurant la transparence et la redevabilité des autorités. Bien que le processus soit un produit en soi, il génère également des résultats sous la forme d'activités qui sont décidées par la communauté, comme la restauration des moyens de subsistance, l'amélioration du logement ou des infrastructures publiques. Enfin, il réaffirme le droit à l'inclusion et à la participation des communautés affectées par le déplacement, la migration, les conflits et d'autres facteurs externes, comme essentiel au renforcement de la résilience, la stabilisation et la consolidation de la paix.

COORDINATION ET PARTENARIATS

L'action de l'OIM dans toutes les régions du Nord de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans le **Plan National de Développement 2021-2025**, en particulier les orientations stratégiques du Pilier VI « renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle ».

Les initiatives de renforcement de la préparation et de gestion des ressources naturelles s'intègrent également dans la **Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes 2020-2023** et se fondent sur les évaluations conduites par le CADRI (Capacity for Disaster Reduction Initiative) Côte d'Ivoire | CADRI.

Dans le cadre d'une approche onusienne concertée et cohérente, les actions de l'OIM s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs du **Cadre de coopération des Nations unies pour le développement Durable 2021-2025** et des résultats escomptés des groupes onusiens sectoriels genre, gouvernance et cohésion sociale.

Concernant la réponse plus localisée au Nord de la Côte d'Ivoire, le **Conseil National de Sécurité (CNS)** a mis en place

un mécanisme de coordination locale autour des préfets. Le CNS est directement associé à toute activité mise en place dans la région Nord visant à apporter une réponse aux déplacements de populations et à l'arrivée de migrants dans la zone. Le Système des Nations Unies a lancé le **Cadre Programmatique pour la résilience Nord-Est**, approuvé par le gouvernement ivoirien le 1^{er} juin 2023. Ce programme inter-agences contribue à la mise en œuvre de la Phase 2 du **Programme Social du Gouvernement ivoirien 2022-2024**, en particulier de son axe 1 visant à « lutter contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord » afin d'aider la Côte d'Ivoire à atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Au titre de son mandat et de son expérience, l'OIM participera au Cadre Programmatique pour la résilience Nord-Est et au **Plan Régional de Réponse pour le Golf de Guinée 2024 (HCR RRRP)**, à travers la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités des acteurs nationaux et d'interventions directes en matière d'assistance, de protection, de prévention des conflits, de renforcement de la cohésion sociale, des moyens de subsistance et de gestion de l'information, entre autres.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

<p>Axes stratégiques du Plan National de Développement</p>	<p>Priorité 3 : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale</p> <p>Priorité 6 : Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'État et transformation culturelle</p>
<p>Axes stratégiques du Programme Social du Gouvernement</p>	<p>Axe 1 : La lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord</p> <p>Axe 3 : L'amélioration des conditions de vie des ménages</p>
<p>Programme Résilience Nord-Est</p>	<p>Axe 1 : Résilience des systèmes</p> <p>Produit 1 : Les systèmes sont renforcés au niveau régional et local afin d'améliorer la planification tenant compte des risques ainsi que la fourniture de services de qualité sensibles au genre, y compris en situation d'urgence.</p>

OBJECTIF 1 :

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX À GÉRER LES RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS ET AUX TENSIONS COMMUNAUTAIRES

Face à l'augmentation des besoins d'assistance, des risques de protection et des vulnérabilités des populations affectées au Nord, ainsi qu'au nombre limité de partenaires opérationnels dans la région, l'OIM vise à soutenir l'action et les capacités du gouvernement en renforçant les mécanismes d'intervention rapide conjoints, la gouvernance intégrée des espaces frontaliers et les systèmes de prévention et de gestion des risques.

1.a. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RÉPONSE RAPIDE AUX MOUVEMENTS DE POPULATIONS :

<p>Financement requis : 2 500 000 dollars É.-U.</p>	<p># Bénéficiaires :</p> <p>Conseil national de Sécurité, Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Défense, Corps Préfectoral et services déconcentrés</p>
---	---

La réponse se concentrera sur le renforcement des capacités opérationnelles de coordination et de réponse des autorités, notamment au niveau local, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes concernées (préfets, services déconcentrés de l'État, organisations internationales et nationales ainsi que le secteur privé). L'OIM propose d'établir un consortium d'acteurs afin d'assurer :

- » *Le renforcement de la préparation aux mouvements soudains de populations* pour une réponse efficace à tous les niveaux, en dotant les institutions des zones concernées des connaissances, compétences et capacités nécessaires pour prévenir, gérer et réduire les risques.
- » *Une participation active et un soutien aux mécanismes de coordination nationaux et locaux* pour une mise en œuvre rapide et efficace de réponses sectorielles spécifiques au contexte et adaptées aux besoins.
- » *Le renforcement des capacités d'entreposage des acteurs et le pré-positionnement de produits alimentaires et non alimentaires stratégiques* dans des localités clés afin d'augmenter la capacité à répondre rapidement et efficacement aux besoins d'urgence à l'échelle dans le Nord, tout en surmontant les problèmes d'approvisionnement. La coordination, la colocalisation et le partage des coûts avec les agences partenaires garantiront une plus grande efficacité et un retour sur investissement.

1.b. SOUTIEN À LA GOUVERNANCE INTÉGRÉE DES ESPACES FRONTALIERS

Financement requis : 5 000 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires : Conseil national de Sécurité, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Défense, Corps Préfectoral et services déconcentrés
Programme Résilience Nord-Est	Activités 2.47 ; 2.95 ; 2.98 ; 2.99

Dans un contexte régional de libre circulation des personnes et des biens, mais aussi de menaces sécuritaires grandissantes, l'OIM prévoit de poursuivre son engagement aux côtés des acteurs clés dans les zones frontalières pour promouvoir un équilibre entre la facilitation de la mobilité des personnes et des biens et les impératifs de contrôle des mouvements transfrontaliers, y compris les aspects sanitaires au niveau des points d'entrée.

À cet effet, tout effort de l'OIM vise à soutenir une approche intégrée axée sur la coordination au niveau local, national et régional. Il sera également essentiel de développer une solide base de données chiffrées relatives à tout type de mobilité pour informer l'élaboration et/ou l'opérationnalisation de cadres juridiques, de politiques et de programmes en faveur de la stabilité et de la coexistence pacifique dans les zones frontalières.

- » En s'appuyant sur les principes de la gestion intégrée des frontières, *l'appui à une coordination efficace entre les autorités frontalières compétentes*, y compris les autorités de santé publique, conformément au Règlement sanitaire international (2005). Le *Mécanisme Intégré pour la Stabilité des Frontières – Integrated Border Stability Mechanism* en tant que structure de coordination multilatérale visant à renforcer de manière intégrée la gouvernance et la sécurité des frontières dans des zones stratégiquement importantes pour la stabilité régionale viendra faciliter cette coordination.
- » *L'identification des domaines prioritaires de renforcement des capacités opérationnelles aux frontières*, en coordination avec le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, la Commission Nationale des Frontières, le Ministère de la Santé et de

l'Hygiène Publique ainsi que les autres institutions frontalières (l'Office National de l'État Civil et de l'Identification, les Douanes, etc.), en fonction des mouvements de populations. L'objectif est d'atteindre une gouvernance intégrée des espaces frontalières et de soutenir la mise en œuvre du Règlement sanitaire international en synergie avec l'OMS à travers la prévention, la détection et la réponse à la propagation des maladies aux points d'entrée.

- » *L'amélioration des capacités numériques de collecte et d'analyse des informations aux frontières terrestres*, notamment au travers de la mise en place du système Migration Information and Data Analysis System, un système d'information et d'analyse des données sur la migration aux frontières (postes et équipes mobiles) ainsi que dans les consulats particulièrement concernés par les routes migratoires terrestres.
- » *Le renforcement des connaissances et des compétences des agents frontalières* concernés, y compris au travers d'exercices de simulation de crise de mobilité grandeur nature (SIMEX/TABLEX) pour les autorités frontalières et les communautés locales.
- » *La réhabilitation d'infrastructures aux postes frontières prioritaires*, notamment par l'achat et l'installation des équipements nécessaires au soutien d'opérations efficaces (y compris sanitaires, des kits d'enregistrement mobiles et des équipements de communication) aux postes frontières et autres installations frontalières.



Au Nord de la Côte d'Ivoire, un grand nombre de personnes déplacées à cause de l'insécurité dans les pays limitrophes viennent avec leur bétail, augmentant la pression sur les ressources naturelles déjà rares et intensifiant potentiellement la dynamique des tensions entre les communautés.

© OIM Côte d'Ivoire 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

1.c. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN TERMES DE PROTECTION, DE SANTÉ (DONT LA SANTÉ MENTALE) ET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Financement requis : 850 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires : Autorités et acteurs locaux, et membres des communautés : 250 (50 % femmes ; 50 % hommes) Comités de protection : 30 personnes (50 % femmes ; 50 % hommes)
Programme Résilience Nord-Est	1.60 ; 1.70 ; 2.39

Afin de soutenir la création d'un environnement dans lequel toutes les formes de violence, y compris, mais sans s'y limiter, l'extorsion, les abus, l'exploitation, la traite des personnes, les violences basées sur le genre et les atteintes à la dignité humaine des populations touchées par les crises sont identifiées, combattues et prévenues, les activités de l'OIM consisteront notamment à :

- » En coordination avec le Groupe Sectoriel Protection, *contribuer au suivi des risques et besoins de protection*, y compris la surveillance des flux aux frontières et l'analyse de l'environnement en termes de protection pour identifier les tendances, les vulnérabilités et les besoins émergents parmi les populations mobiles, ainsi qu'informer à la fois le plaidoyer et la réponse conjointe sur la base de données fiables.
- » Soutenir la mise en place d'une *cartographie des acteurs spécialisés dans le domaine de la protection et d'un système d'orientation des personnes ayant des besoins d'assistance spécifiques (mineurs, victimes de victimes des violences basées sur le genre ou de traite, personnes en situation de handicap) et de comités de protection à l'échelle communautaire*, en coordination avec les autorités locales (notamment le ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, et le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant) et les autres organisations.
- » En coordination avec UNFPA, UNICEF, le Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes le Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants (CNS), le Comité Interministériel de lutte contre la Traite, l'exploitation et le travail des enfants et le Ministère de la Femme, Famille et Enfant, *renforcer les capacités du gouvernement, des autorités locales et des membres de la communauté impliqués dans la protection des populations* touchées par les crises sur des sujets tels que la protection de l'enfance, l'atténuation des risques, la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre, la lutte contre la traite des personnes ainsi que la prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (PSEA). *Contribuer notamment à l'opérationnalisation des comités régionaux de lutte contre la traite des personnes dans les zones concernées et la réhabilitation ou la mise en place de centres d'accueil des victimes.*
- » *Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de santé mentale et de soutien psychosocial de base*, de premiers secours psychologiques et de compétences en communication.

OBJECTIF 2 :

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE À TRAVERS UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET AUX OPPORTUNITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DURABLES PILOTÉES PAR LES COMMUNAUTÉS

L'OIM apportera son soutien au gouvernement et aux communautés afin de développer et renforcer la résilience durable des populations au Nord de la Côte d'Ivoire, tout en répondant aux besoins urgents des populations. Dans l'optique de prévenir les conflits et d'améliorer le bien-être des populations, l'OIM apportera un appui spécifique en termes d'accès aux services de base, notamment à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Les activités de l'OIM se concentreront également sur l'accès aux opportunités socio-économiques et à l'emploi, notamment des jeunes et des femmes. Les interventions de l'OIM mettront l'accent sur la promotion de la cohésion sociale en privilégiant l'utilisation d'approches sensibles aux conflits et en encourageant la planification communautaire des activités.

2.a. RÉPONSE RAPIDE ET MULTISECTORIELLE AUX URGENCES

Financement requis : 7 000 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: 105 000 incluant 300 éleveurs et 20 000 animaux
Programme Résilience Nord-Est	1.54, 1.60, 1.61, 1.65, 1.66, 1.67

L'appui de l'OIM se concentrera sur la protection et la réponse aux besoins de base des personnes demandeurs d'asile, des migrants et des communautés d'accueil. Elles consisteront notamment à mettre en œuvre :

- » *Des évaluations multisectorielles (EMS)* des besoins en cas d'afflux de populations, permettant l'orientation des différents types d'interventions conjointes et immédiates.
- » *Des distributions* d'articles non alimentaires essentiels, d'articles de sécurité et de dignité pour les femmes et filles nouvellement arrivées, et d'autres activités visant à assurer la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH), à un abri digne ainsi que des programmes de transferts monétaires sectoriels et multisectoriels. Le mécanisme sera renforcé en fonction des enquêtes post-intervention menées auprès des bénéficiaires.
- » *Des premiers secours psychologiques* pour les survivant(e)s de violences basées sur le genre et les autres groupes vulnérables, ainsi que *la diffusion d'informations sur les services spécialisés ou les mécanismes de référencement* et de soutien disponibles.
- » *Un appui d'urgence aux éleveurs*, notamment transhumants ou nouvellement arrivés et hébergés dans les centres de

transit. Des services spécifiques seront mis en place afin de prévenir les conflits avec les agriculteurs et les communautés hôtes, tout en évitant de séparer les éleveurs de leurs troupeaux. En coordination avec le ministère des Ressources Animales et Halieutiques, ainsi qu'avec les comités régionaux de transhumance et de déplacements du bétail, ces interventions comprendront l'émission de carnets de vaccination pour les animaux et de cartes de transhumance. L'appui temporaire inclus également la recherche de pasteurs d'accueil et la construction d'enclos à bétail au sein des communautés hôtes.

- » *Des mécanismes de redevabilité envers les populations affectées* seront renforcés. L'OIM encouragera la participation active et le retour d'informations des populations ciblées en évaluant leurs besoins et vulnérabilités spécifiques, notamment celles des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes vivant avec un handicap, des ménages dirigés par des enfants, entre autres. La cartographie des structures communautaires, les discussions de groupe et les entretiens avec les représentants de ces groupes ayant des besoins spécifiques, des personnes déplacées et des communautés d'accueil garantira une approche inclusive et leur pleine implication dans la prise de décision.

2.b. EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Financement requis : 4 100 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: 105 000
Programme Résilience Nord-Est	1.73; 1.88; 2.31; 2.32; 2.33; 2.34

Une aide sera apportée aux populations afin d'améliorer l'accès aux services (WASH), limitant ainsi les risques d'épidémie et de maladie liées à l'eau. Consciente du rôle essentiel de l'eau dans la promotion de la paix, l'OIM s'engage à promouvoir les principes de la gestion intégrée des ressources en eau dans ses efforts. En adoptant une approche holistique, l'OIM cherchera à mettre en place une gestion durable de l'eau, en veillant à une distribution équitable et en favorisant l'engagement actif des communautés afin de répondre aux besoins immédiats en eau

tout en favorisant la paix et la stabilité à long terme dans la région à travers :

- » *Diagnostic et planification participatifs* : Identifier les stratégies existantes et les lacunes au niveau national et régional. Impliquer activement les différentes parties prenantes, y compris les groupes communautaires, dans l'identification des besoins en eau, des problèmes existants et des solutions potentielles.

- » *La construction d'infrastructures communales d'assainissement d'urgence, de douches*, toutes séparées par sexe et adaptées aux préférences culturelles des populations accueillies, *ainsi que de stations de lavage des mains et d'épuration des boues fécales* dans les sites de transit et les communautés accueillant un grand nombre de demandeurs d'asile.
- » *La construction et/ou la réhabilitation de forages, pompes manuelles, systèmes d'hydraulique villageoise* dans les sites de transit et dans les communautés hôtes en fonction des besoins et de manière sensible aux risques de conflit. *La réhabilitation ou la construction de système d'irrigation et de barrages* pour améliorer les rendements agricoles *ainsi que d'abreuvement* pour les animaux, tout en prévenant les risques de dégradation environnementale. La technologie solaire sera privilégiée comme source d'énergie durable et respectueuse de l'environnement ainsi que l'extension des réseaux d'eau urbains lorsque cela est possible.
- » *Des campagnes de sensibilisation aux enjeux de la gestion durable de l'eau et de promotion de l'hygiène* pour encourager

les communautés à l'amélioration des pratiques d'hygiène, en coordination avec les autorités locales.

- » *La distribution des articles* tels que du savon, des bidons et des kits d'hygiène, y compris des articles de gestion de l'hygiène menstruelle choisis en consultation avec les communautés locales et les habitants des sites de transit.
- » *Le renforcement des capacités locales* : Former les membres des communautés et les parties prenantes locales aux principes de la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi qu'aux compétences techniques nécessaires. *Appuyer la mise en place de comités de gestion et d'entretien des infrastructures et le renforcement de leurs capacités* à travers la mise à disposition de pièces de rechange et des formations.
- » *Régénération Environnementale* : Mettre en place des initiatives de régénération environnementale ciblées pour renforcer la résilience face aux chocs futurs climatiques. Ces activités pourraient inclure la restauration des zones humides, des initiatives de recharge des aquifères et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables.

2.c. GESTION DES SITES DE TRANSIT

L'arrivée ininterrompue de populations en provenance du Mali et du Burkina Faso en Côte d'Ivoire se produit dans des régions présentant un accès limité aux services de base et aux ressources naturelles, encore aggravé par les conséquences du changement climatique. Ce contexte a incité le gouvernement ivoirien à prendre une série de mesures visant à atténuer l'impact de ces mouvements de populations sur les communautés d'accueil et à

réduire le risque de conflit violent dans la région. Ces mesures comprennent notamment le développement de deux sites de transit pour accueillir les populations réfugiées. Forte de son expertise au niveau mondial en matière de gestion et de coordination de camps, l'OIM contribuera à l'amélioration des conditions de vie des personnes ayant trouvé refuge en Côte d'Ivoire et vivant dans ces sites de transit au travers :

Financement requis : 1 500 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: 14 000
Programme Résilience Nord-Est	1.60, 1.65, 1.66, 1.70

- » *De l'appui aux équipes gouvernementales en charge de la gestion des sites de transit* en mettant l'accent sur l'opérationnalisation de mécanismes de coordination de l'assistance délivrée sur les sites et de gestion de l'information, la mise en place de structures de gouvernance composées des représentants de tous les groupes de population vivant dans les sites, ainsi que d'outils de traitement des plaintes et de consultation des communautés concernées.
- » *Du développement, de la maintenance et de la mise à niveau des infrastructures*, y compris celles à usage collectif telles que les cuisines, les points de distribution, les espaces d'accueil des troupes, ainsi que les espaces récréatifs et de réunion, en prenant en compte les besoins spécifiques

des différents groupes de population, dont les femmes et les filles. Ces infrastructures seront développées sur les sites ou au niveau des communautés avoisinantes afin de renforcer la cohésion sociale et l'accès aux services de base dans les régions d'accueil.

- » *Du transport des populations réfugiées vers les sites de transit*
- » De l'intégration des thèmes transversaux, en particulier *l'atténuation des risques de violence basée sur le genre et de traite des personnes* à travers des audits de sécurité, des infrastructures et d'un niveau adéquat de redevabilité envers les populations affectées.

2.d. PROTECTION, SANTÉ MENTALE ET LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Financement requis : 1 300 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: personnes déplacées et/ou les membres des communautés d'accueil : 3 000 personnes (65 % femmes ; 35 % hommes)
Programme Résilience Nord-Est	1.56 ; 1.61 ; 1.69 ; 2.25 ; 2.27 ; 2.41

Les activités de protection et d'assistance aux migrants, et de lutte contre la traite des personnes sont au cœur du mandat de l'OIM. Au regard des besoins croissants d'assistance et aux risques accrus de protection des populations au Nord du pays, l'OIM mènera des activités ciblées au bénéfice des migrants au risque de violence, exploitation et abus, y compris des victimes de traite. En outre, conformément aux lignes directrices de l'Inter-Agency Standing Committee (IASC) sur la Santé Mentale et Soutien Psychosociale (SMSPS) dans les situations d'urgence et au manuel de l'OIM sur la santé mentale et le soutien psychosocial au niveau communautaire dans les situations d'urgence et de déplacement, l'OIM mènera les activités suivantes :

- » *Mise en place d'équipes mobiles psychosociales multidisciplinaires* composées de spécialistes psychosociaux et d'autres spécialistes chargés d'identifier, de conseiller et d'aider directement les personnes déplacées ou les membres des communautés d'accueil ayant besoin d'un soutien à court terme (sessions de conseil individuelles et collectives, fourniture des premiers soins psychologiques, activités de soutien communautaire et familial telles que des activités socio-relationnelles et récréatives entre autres).
- » *Orientation des personnes ayant besoin d'un soutien à long terme* vers les centres de santé les plus appropriés pour recevoir des soins spécifiques.

En outre, les interventions de l'OIM se concentreront sur la fourniture de services de protection et d'assistance favorisant la résilience et la création d'un environnement promouvant des mécanismes d'adaptation positifs, y compris à travers :

- » *Fourniture de services de gestion des cas de protection* au niveau des individus et des ménages, comprenant l'évaluation et la planification, l'orientation vers des services spécialisés, l'aide d'urgence en transferts monétaires (espèces ou coupons) ou en nature, et le suivi. Ces services comprennent, sans s'y limiter la gestion des cas de traite des personnes ;
- » Soutien aux femmes et aux filles en situation de vulnérabilité en leur fournissant *des kits d'articles non alimentaires spécifiques au genre*, notamment des kits de dignité, des kits pour bébés et/ou des kits d'hygiène, en nature ou à travers des transferts monétaires.
- » *Renforcement des mécanismes d'atténuation des risques de traite des personnes et de violences basées sur le genre* à travers l'identification des risques spécifiques liés à la situation au Nord du pays via des évaluations participatives, notamment l'évaluation par les femmes et les filles de leur accès aux services et de la sécurité autour de ceux-ci.
- » *Amélioration des voies de référencement* entre les agences et organisations partenaires afin de garantir une réponse coordonnée et cohérente. Il s'agit notamment de recenser les services de protection disponibles, y compris ceux qui fournissent des soins spécialisés, en particulier des services de santé, de la SMSPS et des services juridiques.
- » *Organisation de campagnes de sensibilisation* sur les risques de violences basées sur le genre, la traite des personnes et d'autres formes d'exploitation et d'abus, les mesures d'atténuation et les services disponibles.

2.e. ACCÈS AUX OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Financement requis : 4 000 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires : 10 000
Programme Résilience Nord-Est	2.48, 2.49, 2.50

En partenariat avec les acteurs gouvernementaux, les communautés récemment arrivées ainsi que les populations hôtes dans le Nord de la Côte d'Ivoire seront soutenues par une gamme d'interventions génératrices de revenus visant à renforcer leur capacité à réagir aux chocs futurs et à contribuer à un développement durable. L'OIM contribuera à la mise en œuvre de projets de développement économique, d'autonomisation et de résilience dans les communautés du Nord, notamment dans les zones frontalières, en soutien des initiatives nationales pilotées

par le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Cela comprendra :

- » Améliorer l'accès à des moyens de subsistance durables, notamment par *le déploiement des formations professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail, le soutien aux micro-entreprises, les apports ciblés de la diaspora* et contribuer à *l'inclusion financière* des populations déplacées

- » Fournir une aide d'urgence aux moyens de subsistance dans les communautés cibles, notamment par le biais *initiatives « argent contre travail »* sur les chantiers de construction, le remplacement des actifs (*fourniture de machines, d'équipements et d'intrants agricoles*) et des subventions aux entreprises.
- » Soutenir les organisations communautaires, y compris les *groupements de femmes*, pour la mise en place d'activités génératrices de revenus et de transferts monétaires.
- » Mener une *campagne d'information sur la promotion des droits humains et au droit du travail des travailleurs migrants*, en ciblant les régions fortement touchées par les déplacements de populations et les secteurs à fort besoin de main d'oeuvre (par exemple. secteurs agricoles et miniers).

2.f. COHÉSION SOCIALE, PRÉVENTION DES CONFLITS ET APPROCHES COMMUNAUTAIRES

Financement requis : 2 500 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: 22 000
Programme Résilience Nord-Est	1.42, 2.29, 2.30, 2.43, 2.45, 2.47

L'OIM encourage les processus décisionnels participatifs au niveau local pour définir les actions prioritaires visant à promouvoir une coexistence pacifique et à prévenir les conflits communautaires autour de l'accès et de la gestion des ressources naturelles, telles que la terre, l'eau et l'espace forestier. Cette concurrence autour des ressources naturelles est au cœur des conflits entre agriculteurs et éleveurs et affaiblit les relations sociales, non seulement entre les différents groupes ethniques vivant d'activités de subsistance distinctes, mais également entre les générations. L'insécurité croissante a entraîné une décision politique de la Côte d'Ivoire de fermer ses frontières au bétail des demandeurs d'asile. Cependant, cette mesure n'a pas interrompu les mouvements des troupeaux transhumants à travers les pays de la région, mais les a rendu plus difficiles, fragilisant ainsi les espaces d'échanges nécessaires entre transhumants, populations hôtes et autorités locales.

L'OIM travaille avec les structures de gouvernance locale dans les communautés touchées par les déplacements et les flux migratoires mixtes afin de définir collectivement des solutions pour une meilleure gestion des ressources disponibles, y compris des méthodes d'atténuation et de résolution des conflits. Les étapes de cette approche communautaire consistent à :

- » Renforcer la capacité des mécanismes de gouvernance locale à mener des *processus de planification communautaire transparents et inclusifs*, afin d'identifier des solutions spécifiques au contexte et remédier aux vulnérabilités des différents groupes sociaux. Cette approche contribuera également à accroître l'engagement civique, renforcer l'appropriation locale et améliorer les relations entre les autorités nationales et les communautés des zones frontalières. L'OIM contribuera notamment aux *renforcements des capacités d'engagement communautaire et à la mise en œuvre des interventions identifiées au travers des cellules civiles-militaires* des préfectures du Nord et progressivement au niveau des départements.
- » Dans le cadre de la *gestion du bétail et de la transhumance*, faciliter les dialogues communautaires, *évaluer et renforcer les mécanismes locaux*, tel que les comités de résolution à l'amiable des conflits, mis en place par arrêté sous-préfectoral pour favoriser le règlement à l'amiable des différends entre éleveurs et agriculteurs ainsi que les comités régionaux de transhumance et de déplacements du bétail. Une *approche transfrontalière sera également retenue* pour renforcer les mécanismes d'alertes précoces, trouver des solutions mutuellement bénéfiques aux conflits et identifier des opportunités de valoriser l'impact économique et social de la transhumance.
- » Soutenir les communautés dans la mise en œuvre de *projets à impact rapide* afin de fournir aux communautés des services de base et réduire leur marginalisation, tout en renforçant leur résilience aux chocs, y compris ceux liés au changement climatique et à la migration. Ces activités mettront l'accent sur l'inclusion des communautés peules, en particulier les femmes et les jeunes, au sein des communautés frontalières locales. Au-delà des projets d'infrastructures, les événements culturels et sportifs organisés par la communauté seront également appuyés pour renforcer les liens entre différents groupes.
- » En synergie avec les initiatives en cours, telles que le travail des radios locales et des influenceurs sur les réseaux sociaux, l'OIM organisera des *campagnes de communications pour contrer les fausses informations et les risques de stigmatisation des réfugiés, des migrants et des groupes à risque* tels que les communautés peules. L'objectif sera également de valoriser les récits positifs de coexistence pacifiques, d'interdépendance et d'entraide entre communautés. Compte tenu de la faible pénétration d'internet dans les zones frontalières, les barrières linguistiques et la préférence des communautés nouvellement arrivées en Côte d'Ivoire, une priorité sera donnée à la mobilisation et au renforcement des capacités de relais communautaires de confiance.

OBJECTIF 3 :

CONTRIBUER À LA COLLECTE ET À L'ANALYSE DE DONNÉES FACTUELLES POUR INFORMER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES NATIONALES DE RÉSILIENCE ET DE DÉVELOPPEMENT DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

La collecte, l'analyse et la diffusion systématiques des données de référence sur les déplacements transfrontaliers ainsi que des données sur l'évolution des besoins des différents groupes de population (réfugiés, migrants, transhumants, populations hôtes, etc.) permettent à l'OIM, au gouvernement et aux partenaires de mieux comprendre la dynamique complexe de la mobilité dans toute la région et contribuent à une approche plus efficace,

fondée sur des données fiables. L'OIM continuera à travailler en collaboration avec les agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes clés sur les évaluations et d'autres activités de collecte de données afin d'éclairer la planification stratégique et d'assurer la complémentarité et la coordination entre les secteurs de la résilience, du développement et de la paix.

3.a. COLLECTE IMMÉDIATE DE DONNÉES SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION SOUDAINS, LES INTENTIONS DE MOUVEMENTS SECONDAIRES ET L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASES

Financement requis : 1 600 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: Acteurs gouvernementaux, organisations non gouvernementales et de la société civile, système des Nations Unies
Programme Résilience Nord-Est	1.85, 1.89

Plusieurs composantes de la matrice de suivi des déplacements de l'OIM (DTM - Displacement Tracking Matrix) seront mises en œuvre dans le Nord de la Côte d'Ivoire et d'autres régions ciblées du pays, en fonction du contexte et des besoins d'information des partenaires. Les données seront collectées en coordination avec les autorités nationales concernées (Institut national de la statistique, Office national de la population, etc.), via un réseau important et bien établi de relais communautaires et d'enquêteurs DTM. Cette collaboration avec les acteurs de terrain concernés permettra de fournir une analyse approfondie de la situation dans le Nord du pays et de contribuer à l'analyse régional de l'évolution du contexte dans le Golfe de Guinée¹³ en mettant l'accent sur la mobilité et les vulnérabilités des personnes en déplacement (migrants, réfugiés, transhumants, etc.) ainsi que des communautés d'accueil.

- » *En cas de mouvements de populations internes soudains et importants, le mécanisme de collecte de données d'urgence tel que l'Outil de suivi des urgences (ETT - Emergency Tracking Tool) sera déployé* pour collecter et partager en temps quasi réel les informations sur le déplacement, la localisation, le nombre de ménages et d'individus affectés et leurs besoins prioritaires immédiats.
- » Complémentaire au mécanisme de suivi des urgences cité ci-dessus, *le suivi des déplacements (mobilité et besoins communautaires de base) pourra fournir un aperçu complet de*

la situation des déplacements dans les régions du Folon, Bagoué, Poro, Tchologo et Bounkani, permettant aux parties prenantes de hiérarchiser les ressources et les zones d'interventions. Ces évaluations sont mises en œuvre dans le but de fournir des estimations sur la présence et les populations concernées, leur profil démographique, les raisons de leur mouvement, leur durée de déplacement et les besoins spécifiques des populations déplacées et des communautés d'accueil. Les mouvements secondaires des populations du Nord vers les autres régions du pays seront analysés afin d'anticiper et de répondre aux besoins en constante évolution.

- » En complément du suivi effectué par le HCR et la Direction d'aide et d'assistance aux réfugiés et aux apatrides sur les mouvements de réfugiés et demandeurs d'asile, *des données complémentaires sur les flux transfrontaliers aux principaux points de transit et de passage seront collectées et régulièrement partagées* avec les autorités nationales, les agences des Nations Unies et les autres partenaires d'intervention. L'outil de suivi des flux permet de dresser un profil migratoire des personnes en transit par ces points et d'obtenir, entre autres, des informations sur les raisons du déplacement, l'origine et la destination de ces flux, ainsi que des indications quant à leur ampleur.

13. Notamment au mécanisme de suivi et d'alerte précoce du groupe régional d'analyse intersectorielle « GRANIT » coordonné par OCHA. West and Central Africa — Regional Intersectoral Analysis Group (GRANIT) — Gulf of Guinea Coastal Countries Monitoring and Early Warning Tool Report (31 May 2022) | Displacement Tracking Matrix.

- » *L'Outil de suivi de la transhumance de l'OIM*, sera également mis en place en partenariat avec le plus grand réseau régional d'éleveurs, le Réseau Billital Maroobé. Cet outil se compose de deux mécanismes de collecte de données : le « suivi des flux de transhumance » utilisé pour localiser et référencer les principaux mouvements transhumants saisonniers et un système d'alerte précoce, localisé, qui s'appuie sur de vastes réseaux d'informateurs clés pour partager et recevoir des informations relatives aux événements de transhumance internes et transfrontaliers, comme les mouvements massifs, précoces ou inhabituels, les cas de conflits et le statut de résolution de ces derniers.
- » *Renforcer les capacités des entités administratives locales* ciblées dans différentes régions relatives à la collecte et à l'analyse des données sur les déplacements à travers des renforcements de capacités techniques et opérationnelles.
- » *Former les équipes de collecte de données* à l'analyse, à la protection et à la confidentialité des données.

3.b. DÉVELOPPEMENT D'UNE BASE DE DONNÉES ET D'ANALYSES POUR LA COEXISTENCE PACIFIQUE DES COMMUNAUTÉS ET LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION NORD

Financement requis : 650 000 dollars É.-U.	# Bénéficiaires: Acteurs gouvernementaux, organisations non gouvernementales et de la société civile, système des Nations Unies
Programme Résilience Nord-Est	2.38, 2.39, 1.85

- » Élaborer les profils de départements/régions ciblés *incluant une cartographie des chaînes de valeur et une analyse rapide du marché local de l'emploi* afin de mieux comprendre les opportunités d'emplois, les compétences recherchées par les entreprises, ainsi que les infrastructures essentielles à appuyer pour dynamiser le développement local. Il s'agira aussi d'identifier les points d'entrée à fort potentiel pour promouvoir les emplois verts *et la mise en œuvre de solutions concrètes fondées sur la nature et la communauté*.
- » *Déployer l'Indice de solutions et de mobilité (SMI)*, une méthodologie développée par l'OIM, qui permet de suivre les données spécifiques au contexte dans quatre domaines clés : les tendances démographiques et de mobilité, la sûreté et la sécurité, l'accès aux services et aux infrastructures de base, et la cohésion sociale. L'ISM aide à identifier les poches circonscrites de fragilité en mesurant les perceptions des communautés locales, ainsi qu'en générant des données régionales plus larges et comparables sur la stabilité. L'ISM permet de prioriser des zones d'intervention et d'ainsi cibler les programmes de développement et de consolidation de la paix dans les localités identifiées.

